

# Conférence du désarmement

18 septembre 2020

Français

Original : anglais

---

## **Note verbale datée du 17 septembre, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente des États-Unis d'Amérique, transmettant le texte de la déclaration faite par le Représentant permanent des États-Unis, l'Ambassadeur Robert A. Wood, à la 1546<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement, le 16 septembre 2020**

La délégation des États-Unis d'Amérique à la Conférence du désarmement présente ses compliments à la Secrétaire générale de la Conférence, Tatiana Valovaya, et demande que le texte de la déclaration jointe, prononcée par l'Ambassadeur Wood à la séance plénière que la Conférence du désarmement a tenue le 16 septembre 2020, soit consigné dans un document qui figurera dans la liste de documents annexée au rapport final.

La délégation des États-Unis d'Amérique à la Conférence du désarmement saisit cette occasion pour renouveler à la Secrétaire générale de la Conférence du désarmement les assurances de sa très haute considération.



## **Ambassadeur Wood**

### **Séance plénière de la Conférence du désarmement, 16 septembre**

#### **Déclaration telle que prononcée**

Je vous remercie, Monsieur le Président, de la compétence avec laquelle vous assurez la direction de la Conférence du désarmement au cours de ce dernier mois de la session de 2020. Je salue en particulier les efforts déployés par votre délégation pour rédiger notre rapport final et l'établir sous sa forme définitive.

Les États-Unis ont fait preuve de beaucoup de souplesse au cours de ces négociations. Nous continuerons de collaborer avec vous et avec les autres délégations en vue de l'adoption du rapport final.

La Conférence du désarmement et sa session de 2020 ont incontestablement été perturbées par la pandémie de COVID-19, comme l'ont été tous les autres organes multilatéraux et, d'ailleurs, tous les lieux de travail, dans le monde entier. Pour les États-Unis, la solution des réunions virtuelles et hybrides s'est révélée efficace dans ces circonstances sans précédent.

Ma délégation et moi-même remercions la présidence de la Conférence, le secrétariat, le Service des technologies de l'information et de la communication de l'Office des Nations Unies à Genève, ainsi que les équipes chargées de la mise à disposition des locaux et des installations, qui ont fait de notre sécurité leur priorité et ont fourni des efforts remarquables pour que nous puissions continuer de nous réunir. Nous remercions également tous nos collègues de leur souplesse et de leur détermination à poursuivre le travail dans ces circonstances extraordinaires.

Ne nous faisons cependant pas d'illusions : si la Conférence n'a pas accompli de progrès tangibles en 2020, ce n'est pas à cause de la COVID-19. La pandémie a peut-être retardé les débats, mais elle n'est pas à l'origine de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons depuis près de trente ans.

Pendant la présidence de l'Australie, l'Ambassadrice Mansfield a mené une enquête sur l'avenir de la Conférence et sur ce qu'était la Conférence et sur ce qu'elle devrait accomplir. Elle a présenté plusieurs conclusions révélatrices, qui ont clairement montré que la Conférence traversait une profonde crise d'identité. Nous ne parvenons pas à nous entendre sur des questions aussi fondamentales que le mandat de la Conférence et ce que la Conférence devrait accomplir et de quelle manière.

Les États-Unis ont dit clairement, dès le début de cette session, que nous devons procéder à un examen des méthodes de travail de la Conférence si nous voulions avoir le moindre espoir de progresser. Si nous insistons sur cet examen, ce n'est pas pour faire de l'obstruction ou détourner l'attention du mandat de la Conférence. C'est justement pour tenter de recentrer la discussion sur ce mandat.

Il est normal que des organes tels que celui-ci examinent périodiquement leurs procédures internes. Une multitude de questions pourraient être abordées, notamment la durée de la présidence de la Conférence, les éventuels critères à remplir pour exercer la présidence, la composition de la Conférence et la nécessité de procéder à une évaluation sincère des principaux points de l'ordre du jour des sessions. À ce stade, les États-Unis ne préconisent pas de modifications majeures de la structure organisationnelle de la Conférence, mais plaident pour un débat, sachant que certains ajustements pourraient améliorer l'efficacité des travaux.

Nous pensons également que cet examen devrait être l'occasion d'une discussion honnête sur la notion fâcheuse et erronée selon laquelle tout programme de travail doit être complet et équilibré. Il devrait être clair qu'un organe qui n'a rien négocié depuis des décennies serait bien en peine de négocier sur plusieurs questions à la fois. Et n'ayons pas

peur des mots : c'est la volonté de lier les avancées sur une question à des avancées sur d'autres questions qui est à l'origine du blocage des négociations sur l'adoption d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires en 1999 et de l'impasse dans laquelle cet organe se trouve depuis lors.

Avant que la pandémie de COVID-19 ne frappe Genève, de nombreuses délégations s'étaient déclarées favorables à ce que la Conférence réfléchisse aux possibilités d'amélioration de ses méthodes de travail et à sa composition. Ces questions n'ont pas disparu, et nous ne devrions pas répugner à les aborder.

Étant donné les difficultés qu'éprouve la Conférence à parvenir à un consensus sur de nouvelles initiatives dans les domaines de la maîtrise des armements et du désarmement, il est encore plus important que les pays représentés dans cette salle mettent pleinement en œuvre les accords auxquels ils sont parties, notamment la Convention sur les armes chimiques. À une époque où la situation sur le plan de la sécurité rend difficile la négociation de nouveaux accords, il est extrêmement préoccupant de constater que certains pays n'honorent pas les obligations auxquelles ils ont déjà souscrit. La Syrie a employé des armes chimiques à plusieurs reprises. La Russie a utilisé une arme chimique contre deux personnes sur le territoire d'un autre État partie à la Convention sur les armes chimiques.

Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté l'empoisonnement confirmé d'Alexei Navalny. Nous avons confiance dans les analyses chimiques des trois laboratoires qui ont démontré de manière indépendante que cet empoisonnement était dû à un agent neurotoxique du groupe Novitchok. Nous réaffirmons que l'emploi d'armes chimiques en tout lieu, à tout moment, par quiconque et en quelque circonstance que ce soit est inacceptable et constitue une violation des normes et règles internationales. Compte tenu des obligations que lui impose la Convention sur les armes chimiques, nous demandons à la Russie de participer aux efforts que fait la communauté internationale pour enquêter sur cet acte odieux et répétons que les responsables de cette agression – ceux qui l'ont commise comme ceux qui l'ont ordonnée – doivent répondre de leurs actes. L'utilisation d'armes chimiques ne peut rester impunie. Il en va non seulement de la pérennité de ce régime en particulier, mais aussi, plus généralement, de l'avenir de la maîtrise des armements.

---